

ÉDITORIAL Automne Hiver 2010

Quelle concertation???

Alors même que dans notre éditorial du printemps, à la suite d'une réunion publique organisée par VAL, nous envisagions avec optimisme la possibilité d'un dialogue avec la mairie, nous devons malheureusement bien constater qu'il n'en est rien... Rien de ce qui avait été évoqué à propos de la station d'épuration par le maire lors de cette réunion ne s'est vérifié... On lira à ce sujet l'historique de cette affaire...

Par ailleurs, dans sa réunion du 13 octobre dernier, la municipalité a décidé d'approuver les deux projets de modification de chemins communaux engagés en toute irrégularité il y a plusieurs années par des initiatives privées. Les nombreuses interventions orales ou écrites que nous avons formulées durant tout ce temps n'ont à aucun moment été discutées, et nous devons envisager d'aller devant le tribunal administratif pour que la réglementation concernant le domaine public routier s'applique à Labeaume comme ailleurs.

Par ailleurs, nous signalons à plusieurs reprises ci-après, les difficultés de communication que nous rencontrons avec la mairie. Depuis l'élection de la nouvelle municipalité, aucun de nos courriers, même s'il est en copie d'une administration, envoyé en recommandé avec accusé de réception ou accompagné d'un constat d'huissier, ne trouve d'écho... Nous avons d'ailleurs appris que cette situation était fréquente, nombre de nos concitoyens ne connaissent pas meilleur sort que nous, pour leurs courriers sur l'humidité dans le village, la gestion des bords du CD 245, la circulation, la signalisation des hameaux ou tous autres sujets. Vous pouvez nous envoyer vos témoignages sur le sujet, nous nous en ferons l'écho si vous le souhaitez. Vivre à Labeaume, de son côté, a écrit quinze fois (sur divers sujets) à monsieur le Maire depuis son élection et n'a jamais reçu UNE réponse écrite... Curieuse attitude pour quelqu'un qui annonçait dans son programme la transparence et la relance de la concertation.

S'agit-il d'un refus de transparence et de concertation, utilisé comme un système de gestion vis à vis d'une association doublement agréée, ou tout simplement d'impolitesse?

Le conseil d'administration de Vivre à Labeaume